COMPTE RENDU DU CTSD de l'AUDE
Mardi 2 mars 2021

Présents :
Administration : Mme Claudie François GALLIN (DASEN 11), Mme Eybert (Adjointe pour le premier degré), M. Christophe Bonnaud (chef de division DOSPE 11), Mme Sylvia Robert (DOSPE Carte scolaire 1e degré).
Organisations syndicales : UNSA, FSU, FO, SNALC.

Lecture des déclarations liminaires : UNSA/SNALC/FO/FSU.

Propos introductifs de la DASEN et réponse aux déclarations liminaires :
Mme la DASEN commence par remercier l'ensemble des personnels et tout particulièrement les enseignants pour leur engagement de tous les instants, car c'est grâce à eux que l'école peut continuer.
Elle rappelle ensuite que le groupe de travail n'a pas élaboré de carte scolaire car le projet présenté a évolué. Elle se dit donc assez contrariée d'avoir retrouvé dans la presse un projet totalement faux, et qui a conduit de nombreux élus à envoyer des courriers.
Elle souligne le fait que les campagnes d'inscription tardives dans l'Aude rendent assez difficile l'appréciation de la carte scolaire.
Concernant la baisse démographique, dont la pente commence à s'affaiblir, il y a eu l'an dernier 4 postes supplémentaires pour 437 élèves de moins, et cette année 6 postes supplémentaires pour une diminution de 278 élèves. Mme la Dasen conçoit que l'on puisse trouver les efforts homéopathiques mais elle tient malgré tout à les souligner.
Concernant l'intervention de Mme Elimas au Sénat, elle se serait exprimée sous pression selon Mme la Dasen, qui indique que le Ministre a immédiatement démenti la reconduction du moratoire de 2020 sur les fermetures de classes dans les communes de moins de 5000 habitants si le maire s'y oppose. Il maintient donc le moratoire de 2020 sur les fermetures d'écoles mais pas sur les fermetures de classes.

Mesures concernant la carte scolaire premier degré :

Décharges de direction : Mme la Dasen explique qu'elle a préféré anticiper un peu la réévaluation des décharges de direction. Les coûts sont évalués à partir des constats sur cette année.

6 jours de décharge supplémentaires pour les directeurs d'école à 1 classe, 12 pour les directeurs de 2 et 3 classes (174 écoles concernées) soit 2,42 ETP
50% de décharges pour les directeurs d'écoles de 9 à 12 classes (8 écoles concernées) soit 1,36 ETP.
75% de décharge pour les directeurs d'écoles de 13 classes (3 écoles), soit 0,75 ETP.
La mise en œuvre de cette mesure représente donc un total de 4,53 ETP dans l'Aude.
La question de l'organisation des décharges pour les écoles 1-3 classes sera étudiée en groupe de travail des directeurs de l'Aude (GREDIRA)

Mesure de plafonnement à 24 élèves en GS, CP, CE1 : Mme la Dasen souligne qu'aucune école ne devrait être incapable de l'appliquer. Ce sera possible pour toutes les écoles ayant un E/C inférieur à 24, et pour les quelques-unes qui ont un E/C supérieur, les IEN regardent la composition des effectifs au plus près. Pour la vingtaine d'écoles qui n'ont pas le plafonnement ou pour lesquelles il a eu pour conséquence des classes surchargées, Mme la Dasen souligne qu'il y a eu des évolutions, des organisations pédagogiques sont déjà prévues.

Dédoublements GS en REP à Carcassonne et Narbonne : il y a des difficultés concernant les locaux. Un travail est donc en cours avec ces deux communes.

Priorité à l'école inclusive : ouverture sur Limoux à V. Hugo d'une ULIS, création d'un poste référent ASH dont la localisation n'est pas encore déterminée, ouverture proposée d'un ½ poste enseignant référent à l'IME des Hirondelles Narbonne pour fluidifier la scolarisation des élèves qui y sont inscrits.

<u>Dialogue avec les OS, propositions d'ouvertures et fermetures de classes :</u>

Nom de l'école	Mesure	Explications
Ecole de Cabrespine	Si les effectifs baissent en juin ou septembre, cette école risque la fermeture d'une classe.	Effectifs très fragiles. Situation à surveiller malgré la prise en compte du placement en urgence de 4 enfants.
Ecole maternelle Les Floralies à Trèbes	Pas de fermeture.	Nouveaux élèves en petite section.
Ecole La Souris Verte de Conques sur Orbiel	Pas de fermeture.	Conditions d'accueil dans un algeco prises en compte.
Ecole Marcel Pagnol Carcassonne	Ouverture d'une classe.	Mesure 24, population scolaire socialement défavorisée.
Ecole maternelle Condorcet à Carcassonne	Pas de fermeture.	Perte de 12 élèves. Est évoquée la possibilité d'opérer une fermeture et un délestage sur J. Ferry et P. Eluard. Finalement, prise en compte des 13 TPS, et accueil d'enfants de réfugiés, allophones.
Ecole Les Serres Carcassonne	Ouverture d'une classe.	

Ecole maternelle J. Giono Carcassonne	Délestage des élèves vers Berthelot. Ouverture de classe si délestage impossible.	Décision actée par la Mairie, 22 places.
Ecole Léon Blum Villemoustaussou	Pas de fermeture.	Effectifs en baisse mais en hausse en maternelle.
Ecole maternelle Los Pitchonets	Ouverture d'une classe.	Augmentation des effectifs.
Ecole maternelle Jean Moulin Castelnaudary	Fermeture d'une classe.	Perte de 19 élèves, prise en compte des 10 tout petits.
Ecole de Fanjeaux	Fermeture d'une classe.	Cette école a bénéficié du moratoire l'an dernier. Après fermeture il y aurait 19 élèves par classe, une classe de maternelle à 20 élèves, deux classes en élémentaire à 18,5.
Ecole de Labastide d'Anjou	Fermeture d'une classe.	Même remarque concernant le moratoire et il y a eu une baisse de 20 élèves entre les prévisions de l'an dernier et le constat de cette année.
Ecole de Fendeille	Ouverture d'une classe	
Ecole élémentaire Pennautier	Ouverture d'une classe	
Ecole de Salsigne	Fermeture d'une classe et accompagnement par M. Marin en termes pédagogiques pour gérer les deux classes de 4 niveaux à plus de 20 élèves.	Après fermeture, il y aurait 22,5 élèves par classe, dont 13 en maternelle. Les projets immobiliers paraissent extrêmement minimes. Eventuellement il pourra y avoir réouverture selon les effectifs, auquel cas priorité pour y réinjecter la personne impactée si elle le souhaite.
Ecole de Pezens	N'est plus en risque de fermeture.	
Ecole d'Alzonne	Fermeture d'une classe.	Pas d'évolution des effectifs depuis le GT.
Ecole de Villasavary	En risque de fermeture d'une classe.	Doutes sur l'inscription de 4 élèves comptabilisés dans une autre école.
Ecole de Chalabre	Fermeture d'une classe en maternelle neutralisée par l'ouverture d'une classe en élémentaire.	
Ecole d'Espéraza	Pas de fermeture.	Prévision des effectifs de TPS en très nette augmentation (13 à ce jour, pour lesquels une liste nominative des élèves et de leur date de naissance a été fournie).
Ecole de Pomas	Fermeture d'une classe.	Baisse de 10 élèves, les PS seraient surévalués.

Ecole maternelle d'Azille	Risque de fermeture d'une classe.	En attente de 27 élèves annoncés.
Ecole de Ferrals les Corbières	Fermeture d'une classe.	
RPI Mailhac/Pouzols	Ouverture d'une classe sous conditions.	Prise en compte du projet de groupe scolaire. Ouverture sous réserve de la mise à disposition par la mairie de Pouzols d'un algeco à titre provisoire, le temps de la construction.
Ecole de Saint Couat d'Aude	Fermeture d'une classe.	
Ecole P. Brossolette Narbonne	Ouverture d'une classe.	Permettra une meilleure inclusion des élèves ULIS.
Ecole de Montredon des Corbières	N'est plus en risque de fermeture d'une classe.	Hôpital.
Ecole de Saint André de Roquelongue	Fermeture d'une classe.	Les effectifs de maternelle auraient été surestimés, la population va plutôt dans le sens d'un vieillissement.
RPI Canet d'Aude/Raïssac/Villedaigne	Ouverture d'une classe.	Sous réserve de bâtiments.
RPI Caves/Treilles	Fermeture de la classe de Caves.	Un seul enfant supplémentaire.
Ecole René Cassin Armissan	Fermeture d'une classe en maternelle.	Baisse de 11 élèves.
Ecole D. Casanova Coursan	N'est plus en risque de fermeture.	94 élèves au lieu des 77 prévus.
Ecole maternelle Cuxac d'Aude	Ouverture d'une classe.	
Ecole A. Malraux Fleury	Fermeture d'une classe.	Baisse des effectifs confirmée.
Ecole maternelle de Gruissan	Fermeture d'une classe.	Baisse des effectifs marquante.
Ecole élémentaire de Gruissan	Ouverture d'une classe.	Mesure 24.
Ecole A. France Narbonne	Risque de fermeture et délestage sur J. Macé et une autre école (Voltaire ?)	Prise en compte de la CHAM ; les informations vont être vérifiées auprès de la mairie avant prise de décision.
Ecole J. Macé Narbonne	Ouverture d'une classe.	
Ecole G. Bonheur Narbonne	Fermeture d'une classe.	Baisse établie depuis longtemps.

Le solde final est de 0,34 : il ne permettra donc pas d'abonder les brigades de remplacements ; Mme la Dasen précise que la fusion des brigades est actée.

VOTANTS : 10
POUR : 0
ABSTENTIONS : 3 (FSU)
CONTRE : 7 (SNALC/UNSA/FO)

Mme la Dasen se félicite de cette carte scolaire qui selon elle améliore les taux d'encadrement et le nombre de postes par classe.

L'avis du Snalc :

Même si le Snalc se réjouit que certaines fermetures prévues lors du groupe de travail n'aient finalement pas été retenues, 13 fermetures toujours annoncées, c'est 13 fermetures de trop ! Contrairement à un certain syndicat qui juge cette « carte scolaire mesurée et sous le signe de l'équité sur tout le territoire » (!!), le Snalc réaffirme que c'est une fois de plus la ruralité qui est ici sacrifiée car nous savons bien que les fermetures de classes dans ces zones déjà fragilisées en précipitent encore la désertification. Mme la Dasen peut répéter qu'elle préserve la ruralité, la vérité parle d'elle-même.
Le cas de l'école de Salsigne est en ce sens tristement révélateur des conséquences d'une pratique de l'économie de bouts de ficelles qui se fait au détriment de la qualité et de l'humanité de notre enseignement. Selon Mme la Dasen, il n'y a pas de relation de cause à effet entre le nombre d'élèves d'une classe et l'efficience de pratiques pédagogiques. Donc si un enseignant se risque à exprimer ses difficultés à gérer l'hétérogénéité et jusqu'à 4 niveaux différents dans sa classe de 20 élèves au moins, on lui répond qu'il sera accompagné dans ses pratiques pédagogiques, comme si tout venait de son incompétence…De qui se moque-t-on ? Comment justifier que ces fermetures de classes se font au bénéfice des élèves et de leurs professeurs ?
Le Snalc considère quant à lui que s'il ne restait qu'un enfant dans notre département, cet enfant mériterait d'aller à l'école près de chez lui. C'est l'essence même du service public !
Le Snalc continuera donc à défendre le maintien de toutes les classes ouvertes, rurales et urbaines !
Quant à la question des brigades de remplacements, le Snalc ne peut se féliciter d'un statu quo de la dotation qui a prouvé de manière criante son insuffisance dans le contexte sanitaire que nous vivons.

Questions diverses :

Mme la Dasen souligne qu'une seule OS a rendu ses questions diverses dans les délais…Il s'agissait du Snalc bien entendu !

PIAL : Mme la Dasen répond à nos questions qu'aujourd'hui 21 établissements sont concernés par des redéploiements d'AESH, ce qui correspond à 22 AESH. 41 élèves sont à ce jour en attente d'AESH mais Mme la Dasen souligne que cette question a peu de sens puisque le nombre bouge sans cesse au gré des notifications. Rien n'est précisé concernant les critères selon lesquels sont désignés dans un établissement l'AESH qui doit être redéployé sur un autre établissement. Quant à la cartographie des PIAL, la version définitive sera arrêtée au 1/09/2021, M. Laffitte y travaillera avec les chefs d'établissement.

DGH des collèges Cité et Brassens Narbonne : pas de solution pour le moment.
Selon Mme la Dasen la DGH de Cité a été amputée seulement de 2h qui étaient dédiées au groupe bilangue occitan qui n'existe pas.
Quant à Brassens, elle a reçu une délégation de professeurs. Il y a perte d'une division mais Mme la Dasen souligne qu'elle n'a pas retiré toutes les heures qui correspondent à

une division. Au fur et à mesure des inscriptions sur Affelnet des ajustements pourront cependant avoir lieu.

Contractuels « covid » : Il y en avait 2 sur le département, leur contrat va être prolongé pour 3 mois.

Etat du remplacement dans le département : un point sera fait le 22/03.

Dérogation à l'organisation de la semaine scolaire : Mme la Dasen répond que les écoles seront relancées.

Décharges de direction des écoles de 1 à 3 classes : elles ont toutes été assurées sauf 4 pour lesquelles les directeurs n'ont pas encore eu leurs journées de décharge. Le nécessaire sera fait.

Présentation des LDG : Les LDG académiques doivent être présentées soit au prochain CTSD soit lors d'un CTSD spécifique.

Date du prochain CDEN : Il est prévu le 12/03.

Représentativité des OS dans les GT : Mme la Dasen explique qu'elle pense que l'on est plus efficace lorsque l'on est moins nombreux (NDLR : ceci évidemment n'est valable que pour les groupes de travail des OS mais pas pour les effectifs et le travail dans une classe…), raison pour laquelle elle souhaite qu'il n'y ait qu'un représentant pour chaque OS dans les GT. Et si la représentativité était suivie dans le GT, on serait selon elle dans une instance. Elle précise qu'elle n'est pas arc-boutée dans cette décision.

Tests salivaires : Mme la Dasen précise qu'un CHSCT va avoir lieu où il en sera question. Pour l'instant ses services font le point sur les laboratoires en mesure de faire ces tests salivaires. Dans un premier temps 3 écoles seront concernées (M. Peyronne Narbonne, La Gravette Carcassonne, EE Trèbes Floralies). Ensuite il y aura des écoles « sentinelles » (tests aléatoires), une par circonscription. Et s'ajouteront les écoles, en priorité maternelles, où des cas de contamination auront été détectés.
Mme la Dasen confirme que ce ne sera pas aux enseignants de faire passer ces tests. Il y aura une étape transitoire avec un travail avec les équipes de médecine scolaire. Ensuite des médiateurs seront recrutés à hauteur de 8ETP (NDLR : il y a donc 8 ETP de disponibles pour recruter des médiateurs étudiants, mais rien pour abonder les brigades de remplacement…) pour accompagner l'organisation logistique et le recueil des prélèvements. Mme la Dasen précise que cette organisation va rapidement être soumise à des évolutions.

snalc

de l' ecole au supérieur